



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

SUNSPEED SYNT RS C5 SAE 0W-20

Date de révision: 30.01.2024 Code du produit: 4920379 Page 1 de 10

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

SUNSPEED SYNT RS C5 SAE 0W-20

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Huile moteur

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: ROWE Mineralölwerk GmbH

Rue: Langgewann 101 Lieu: D-67547 Worms

Téléphone: +49 (0)6241 5906-0 Téléfax: +49 (0)6241 5906-999

E-mail: info@rowe-oil.com
Interlocuteur: Product Compliance
E-mail: sdb@rowe-oil.com
Internet: www.rowe-oil.com

Service responsable: Emergency CONTACT (24-Hour-Number): GBK GmbH +49 (0)6132-84463

1.4. Numéro d'appel d'urgence: numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) nº 1272/2008

Ce mélange n'est pas classé comme dangereux au sens du règlement (CE) nº 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants pertinents

| Nº CAS | Substance | | | | |
|--------------|---|---------------------------------------|--------------------|-------------|--|
| | N° CE | Nº Index | N° REACH | | |
| | Classification (Règlement (CE) nº 1 | 272/2008) | | | |
| 2241366-04-9 | Octadécène, produits de réaction avec l'hexadécène, hydrogéné | | | | |
| | 832-827-5 | | 01-2120836642-54 | | |
| | Asp. Tox. 1; H304 | | | | |
| 64742-54-7 | Distillats paraffiniques lourds (pétro | spécifiée | 1 - < 2,5 % | | |
| | 265-157-1 | 649-467-00-8 | 01-2119484627-25 | | |
| | Asp. Tox. 1; H304 | | | | |
| | huile minérale hautement raffinée (| | 1 - < 2,5 % | | |
| | Asp. Tox. 1; H304 | | | | |
| 722503-68-6 | Acide benzènesulfonique, dérivés a calcium | alkylés à ramification méthylique, mo | no-C20-24, sels de | 0,3 - < 1 % | |
| | 682-816-2 | | | | |
| | Skin Sens. 1B; H317 | | | | |

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

SUNSPEED SYNT RS C5 SAE 0W-20

Date de révision: 30.01.2024 Code du produit: 4920379 Page 2 de 10

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

| Nº CAS | Nº CE | Substance | Quantité |
|------------|--|--|-------------|
| | Limites de conc | entrations spécifiques, facteurs M et ETA | |
| 64742-54-7 | 265-157-1 | Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités; huile de base - non spécifiée | 1 - < 2,5 % |
| | dermique: DL50 = > 5000 mg/kg; par voie orale: DL50 = > 5000 mg/kg | | |

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas de difficultés respiratoires ou d'apnée, recourir à un système de respiration artificielle. Traitement médical nécessaire.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin

Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.

Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire 1 verre d'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non inflammable.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Remarques générales

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.

Pour les non-secouristes

Assurer une aération suffisante. Utiliser un équipement de protection personnel.

Pour les secouristes

Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

SUNSPEED SYNT RS C5 SAE 0W-20

Date de révision: 30.01.2024 Code du produit: 4920379 Page 3 de 10

Pour la rétention

Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Colmater les bouches de canalisations. Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

Pour le nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

Autres informations

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7 Protection individuelle: voir rubrique 8 Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

Préventions des incendies et explosion

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Enlever les vêtements contaminés. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé.

Conseils pour le stockage en commun

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Huile moteur

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs de référence DNEL/DMEL

| Nº CAS | Désignation | | | | | |
|--|--|-------------------|------------|-------------------------|--|--|
| DNEL type | | Voie d'exposition | Effet | Valeur | | |
| 64742-54-7 | Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités; huile de base - non spécifiée | | | | | |
| Salarié DNEL, à long terme par inhalation local 5,58 mg/m³ | | | | | | |
| Salarié DNEL, à long terme | | dermique | systémique | 0,97 mg/kg p.c./jour | | |
| Salarié DNEL, à long terme | | par inhalation | systémique | 2,73 mg/m³ | | |
| Consommateur DNEL, à long terme | | par inhalation | local | 1,19 mg/m³ | | |
| Consommateur DNEL, à long terme | | par voie orale | systémique | 0,74 mg/kg p.c./jour | | |



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

SUNSPEED SYNT RS C5 SAE 0W-20

Date de révision: 30.01.2024 Code du produit: 4920379 Page 4 de 10

Valeurs de référence PNEC

| Nº CAS | Désignation | | | |
|---|-------------|--|--|--|
| Milieu environnemental Valeur | | | | |
| 64742-54-7 Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités; huile de base - non spécifiée | | | | |
| Intoxication secondaire 9,33 mg/kg | | | | |

Conseils supplémentaires

Aucune valeur limite n'a été fixée jusqu'à présent à l'échelle nationale.

8.2. Contrôles de l'exposition



Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Porter un équipement de protection des yeux/du visage.

Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Protection de la peau

Utilisation de vêtements de protection.

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:

Couleur:

Odeur:

Seuil olfactif:

Liquide
marron
caractéristique
non déterminé

Testé selon la méthode

Point de fusion/point de congélation: non déterminé
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition non déterminé

et intervalle d'ébullition:

Inflammabilité:
Limite inférieure d'explosivité:
Non inflammable.
non déterminé
Limite supérieure d'explosivité:
non déterminé

Point d'éclair: >230 °C DIN ISO 2592

Température d'auto-inflammation: non déterminé Température de décomposition: non déterminé

pH-Valeur: non applicable DIN 51369
Viscosité cinématique: ~ 45 mm²/s DIN 51562

(à 40 °C)

Hydrosolubilité: pratiquement insoluble





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

SUNSPEED SYNT RS C5 SAE 0W-20

Date de révision: 30.01.2024 Code du produit: 4920379 Page 5 de 10

Solubilité dans d'autres solvants

non déterminé

Coefficient de partage n-octanol/eau:

Pression de vapeur:

(à 20 °C)

Densité (à 15 °C):

Densité de vapeur relative: Caractéristiques des particules: ~ 0,84 g/cm³ DIN 51757 non déterminé négligeable

non déterminé

<0,1 hPa calculé.

9.2. Autres informations

Autres caractéristiques de sécurité

Point d'écoulement: ~ -30 °C DIN ISO 3016

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

10.4. Conditions à éviter

aucune

10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) nº 1272/2008

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ETAmél calculé

ATE (orale) > 2000 mg/kg; ATE (cutanée) > 2000 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) > 20 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) > 5 mg/l

| Nº CAS | Substance | | | | | | |
|------------|--|----------------------|--------|---------------|----------|--|--|
| | Voie d'exposition | Dose | Espèce | Source | Méthode | | |
| 64742-54-7 | Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités; huile de base - non spécifiée | | | | | | |
| | orale | DL50 > 5000 mg/kg | Rat | REACh Dossier | OCDE 401 | | |
| | cutanée | DL50 > 5000 mg/kg | Lapin | REACh Dossier | OCDE 402 | | |

Irritation et corrosivité

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

SUNSPEED SYNT RS C5 SAE 0W-20

Date de révision: 30.01.2024 Code du produit: 4920379 Page 6 de 10

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Un contact fréquent et permanent avec la peau peut provoquer des irritations cutanées.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Information supplémentaire référentes à des preuves

Le mélange est classé non dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

11.2. Informations sur les autres dangers

Autres informations

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Le produit n'est pas: Écotoxique.

| Nº CAS | Substance | stance | | | | | |
|------------------|--|---------------|---------|-----------|---|---------------|----------|
| | Toxicité aquatique | Dose | | [h] [d] | Espèce | Source | Méthode |
| 2241366-04- 9 | Octadécène, produits de réaction avec l'hexadécène, hydrogéné | | | | | | |
| | Toxicité aiguë pour les poissons | CL50 mg/l | >100 | 96 h | Danio rerio | ECHA | |
| | Toxicité aiguë pour les algues | CE50r mg/l | >100 | 72 h | Pseudokirchneriella subcapitata | ECHA | |
| | Toxicité aiguë pour les crustacés | EL50 mg/l | >100 | 48 h | Daphnia magna (puce d'eau géante) | ECHA | |
| | Toxicité pour les poissons | NOEC mg/l | >=100 | 34 d | Gobiocypris rarus (Vairon rare) | ECHA | |
| | Toxicité pour les crustacés | NOEC | 10 mg/l | 21 d | Daphnia magna (puce d'eau géante) | ECHA | |
| 64742-54-7 | Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités; huile de base - non spécifiée | | | | | | |
| | Toxicité aiguë pour les poissons | LL50 mg/l | > 100 | 96 h | Pimephales promelas (tête de boule) | REACh Dossier | OCDE 203 |
| | Toxicité aiguë pour les algues | CE50r mg/l | > 100 | 72 h | Pseudokirchneriella subcapitata | REACh Dossier | OCDE 201 |
| | Toxicité aiguë pour les crustacés | EL50 mg/l | > 10000 | 48 h | Daphnia magna (puce d'eau géante) | REACh Dossier | OCDE 202 |
| | Toxicité pour les poissons | NOEC mg/l | >= 1000 | 14 d | Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) | REACh Dossier | QSAR |
| | Toxicité pour les crustacés | NOEC mg/l | > 10 | 21 d | Daphnia magna (puce d'eau géante) | REACh Dossier | OCDE 211 |

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

SUNSPEED SYNT RS C5 SAE 0W-20

Date de révision: 30.01.2024 Code du produit: 4920379 Page 7 de 10

| Nº CAS | Substance | | | | | |
|------------|--|--------|----|---------------|--|--|
| | Méthode | Valeur | d | Source | | |
| | Évaluation | | - | | | |
| 64742-54-7 | Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités; huile de base - non spécifiée | | | | | |
| | OCDE 301B | 21 % | 28 | REACh Dossier | | |
| | N'est pas facilement biodégradable (selon les critères OCDE). | | | | | |

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Code d'élimination des déchets - Produit

130206 HUILES ET COMBUSTIBLES LIQUIDES USAGÉS (SAUF HUILES ALIMENTAIRES ET HUILES

FIGURANT AUX CHAPITRES 05, 12 ET 19); huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification usagées; huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification synthétiques; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Résidus

130206 HUILES ET COMBUSTIBLES LIQUIDES USAGÉS (SAUF HUILES ALIMENTAIRES ET HUILES

FIGURANT AUX CHAPITRES 05, 12 ET 19); huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification usagées; huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification synthétiques; déchet dangereux

L'élimination des emballages contaminés

Rincer abondamment avec de l'eau. Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.4. Groupe d'emballage:

14.1. Numéro ONU ou numéro Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

<u>d'identification:</u> transport.

14.2. Désignation officielle de Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport de l'ONU: transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport: transport.

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport.

Transport fluvial (ADN)





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

SUNSPEED SYNT RS C5 SAE 0W-20

Date de révision: 30.01.2024 Code du produit: 4920379 Page 8 de 10

14.1. Numéro ONU ou numéro Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

<u>d'identification:</u> transport.

14.2. Désignation officielle de Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport de l'ONU: transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

<u>transport:</u> transport.

14.4. Groupe d'emballage: Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport.

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU ou numéroLe produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

<u>d'identification:</u> transport.

14.2. Désignation officielle de Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport de l'ONU: transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport: transport.

14.4. Groupe d'emballage: Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport.

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU ou numéro Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

<u>d'identification:</u> transport.

14.2. Désignation officielle de Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport de l'ONU: transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport: transport.

14.4. Groupe d'emballage: Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport.

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR Non

L'ENVIRONNEMENT:

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 75

Indications relatives à la directive

N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

2012/18/UE (SEVESO III):

Information supplémentaire

Le produit n'est pas soumis à un étiquetage selon les directives CE ou les lois nationales respectives.

Législation nationale

Classe risque aquatique (D): 1 - présente un faible danger pour l'eau

Résorption cutanée/sensibilisation: Provoque des réactions hypersensitives allergiques.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

SUNSPEED SYNT RS C5 SAE 0W-20

Date de révision: 30.01.2024 Code du produit: 4920379 Page 9 de 10

RUBRIQUE 16: Autres informations

Abréviations et acronymes

Asp. Tox: Danger par aspiration Skin Sens: Sensibilisation cutanée

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

CLP: Classification, labelling and Packaging

REACH: Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals

GHS: Globally Harmonised System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals

UN: United Nations

DNEL: Derived No Effect Level
DMEL: Derived Minimal Effect Level
PNEC: Predicted No Effect Concentration

ATE: Acute toxicity estimate LL50: Lethal loading, 50% EL50: Effect loading, 50%

EC50: Effective Concentration 50%

ErC50: Effective Concentration 50%, growth rate NOEC: No Observed Effect Concentration

BCF: Bio-concentration factor

PBT: persistent, bioaccumulative, toxic vPvB: very persistent, very bioaccumulative

RID: Regulations concerning the international carriage of dangerous goods by rail

ADN: European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways (Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures)

EmS: Emergency Schedules
MFAG: Medical First Aid Guide

ICAO: International Civil Aviation Organization

MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships

IBC: Intermediate Bulk Container SVHC: Substance of Very High Concern

Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide relatif aux informations requises et évaluation de sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur. Les données mentionnées ci-dessus correspondent à l'état actuel de nos connaissances et de notre expérience. Elles servent à décrire notre produit en relation avec les exigences de sécurité et ne garantissent pas de caractéristiques du produit. Nous ne pouvons garantir l'exactitude et l'intégralité des informations.





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

SUNSPEED SYNT RS C5 SAE 0W-20

Date de révision: 30.01.2024 Code du produit: 4920379 Page 10 de 10

(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)